

# ATOUT NOYELLES

#17  
Mai 2025

Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles



**Une course haute  
en couleurs !**

Suivez l'actualité en direct  
[www.noyelles-les-vermelles.fr](http://www.noyelles-les-vermelles.fr)  
Facebook Ville de Noyelles-les-Vermelles



# Sommaire

## Coup de cœur

- Budget 2025 : une gestion maîtrisée..... 04

## Pour votre bien-être

- La sécurité avant tout ! ..... 05
- Nettoyer la nature : une action citoyenne..... 05
- Des aménagements pour bien vivre ensemble..... 06
- Pass'mobil'aggllo..... 07
- Les jardins potagers : une aventure qui prend racine à Noyelles..... 08

## Le coin des mômes

- Des fresques hautes en couleurs à l'école Pierre Baudel..... 09
- Le carnaval a mis Noyelles en fête..... 10
- "Encore, jouer à l'infini" : une semaine magique à la crèche l'Orée du Jour..... 11
- Pâques : une fête chocolatée pour les tous les enfants de la commune..... 13
- Beaucoup de plaisir aux accueils de loisirs..... 14
- Menu spécial : la cantine à l'heure américaine..... 15
- La soirée du jeu : un succès convivial..... 15

## Moments de partage

- Première color run : un arc-en-ciel de réussite..... 16
- Le club des aînés en fête !..... 18
- Dictée Noyelloise : un beau succès intergénérationnel..... 18
- Accueil chaleureux pour les nouveaux noyellois..... 19
- Devoir de mémoire et célébrations..... 20
- Le cyclisme à l'honneur dans nos rues..... 20
- Anaïs Boé représente fièrement Noyelles..... 21
- Fête des voisins : le vivre ensemble à l'honneur..... 21
- Voyage au village Saint Joseph à Guines..... 22
- Grand ménage de Printemps à la Bibliothèque..... 22

## Ça bouge à Noyelles

- Nouveau partenariat, la commune adhère à l'URACEN..... 23
- Soirée "Quizz Team" avec la MJC..... 23
- Une kermesse de la bière réussie..... 24
- Les loisirs créatifs ont la côte ! ..... 24
- L'AS Noyelles : passation de relais dans une association dynamique..... 25
- Journée pêche de l'association des médaillés du travail..... 25
- Premier ciné-concert réussi pour l'Harmonie La Lyre Noyelloise..... 26
- Portes ouvertes "pour toi... Un espoir"..... 26
- L'engagement exceptionnel de Célya, 10 ans, au service de la solidarité..... 27

## Atout flashs

- Memento Booth, la start-up qui séduit..... 28
- V-beauty, le souci de la beauté..... 29

## Expressions Politiques..... 30

- Noyellespratique..... 31

# ATOUT NOYELLES

Magazine municipal d'informations de Noyelles-les-Vermelles

#17 - MAI 2025

Service Communication  
Mairie - 64 avenue de Paris  
62980 Noyelles-les-Vermelles  
Tél. 03 21 61 38 38  
mairie@noyelleslesvermelles.fr

Directeur de la publication  
Bruno TRACHÉ

Rédaction - Infographies  
Photographies - Réalisation  
Service Communication :  
C. Parmentier,  
Élus, services et associations

Impression : Imp. ECHTER  
Tirage 1 100 exemplaires  
Dépôt légal à parution.





Chères  
Noyelloises,  
chers Noyellois,

La fin de notre mandat approche, le temps passe vite et je suis fier de vous dévoiler les prévisions budgétaires pour

l'exercice financier de 2025 en tant qu'adjoint aux finances.

À notre arrivée en mai 2020, la volonté de Monsieur le Maire et du conseil municipal majoritaire était de remettre la commune sur les bons rails !

Fier oui, mais surtout heureux car notre commune s'est replacée sur une trajectoire

financière vertueuse, sans augmenter les impôts comme promis et aucun emprunt n'a été fait.

Pourtant nous avons dû faire face à une inflation en hausse, la baisse des dotations de l'état, la suppression de la taxe d'habitation... Ceci grâce au travail et à la volonté des élus de la majorité, des services municipaux et administratifs, sans oublier notre DGS toujours à la recherche de subventions.

Nous continuons à travailler pour améliorer votre quotidien.

Philippe BOULERT

Adjoint en charge des finances,  
des ressources humaines et de l'urbanisme

*Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 11/04/2025 pour voter le compte administratif 2024, le budget primitif 2025, le budget principal et les budgets annexes (surfaces commerciales) et pour l'approbation des comptes de gestion du receveur municipal.*

*La présentation du compte administratif constitue toujours un moment important dans le cycle budgétaire puisqu'il vise à :*

- comparer les réalisations de crédit aux prévisions,*
- dégager les résultats de clôture de l'exercice et déterminer les restes à réaliser,*
- prévoir les éventuels besoins d'adaptation de la prospective au regard des évolutions de tendance constatées et de l'évolution des principaux indicateurs financiers de notre commune.*

*Ce document éclaire plus largement sur la situation financière de la commune, que ce*

*soit au point de vue de son patrimoine ou des modes de financement de ses compétences.*

*Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées.*

*Tout comme le budget primitif, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :*

- la section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,*
- la section d'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluri-annuelles.*

*Le compte administratif 2024 de Monsieur le Maire et le budget primitif 2025 ont été votés à l'unanimité par les élus de la majorité et de l'opposition.*

# Budget 2025 : une gestion maîtrisée.

La municipalité poursuit son action de façon raisonnée. Les investissements continuent pour améliorer le quotidien de tous et préserver le patrimoine noyellois.

Chaque année, le vote du budget est le point d'orgue pour l'activité municipale et pour les projets de notre collectivité. Lors du conseil municipal du 11 avril 2025, le budget primitif 2025 a été adopté à l'unanimité !

Les recettes et les dépenses de la commune ayant été fixées, les projets peuvent prendre vie

en tenant compte de contraintes budgétaires toujours plus fortes.

Le conseil municipal et les services ont construit un budget équilibré tant en fonctionnement qu'en investissement tout en conservant notre capacité d'autofinancement. Pour l'année 2025 le budget communal s'élève à 5 453 862 €.

## Les grands investissements du budget 2025

### Sécurité :



Achat de caméras nomades : 11 000 €

Caméra piétons : 1 500 €

Blocs de secours : 4 800 €

### Travaux et énergie :



Réhabilitation de voirie\* : 173 680 €

Véhicule municipal : 35 000 €

Éclairage public : 68 513 €

\*solde des travaux rue Piquart et rue St Exupéry

### Bureautique et éducation :



Informatique et licences : 30 000 €

Bancs pour les écoles : 6 000 €

Étude cour maternelle : 20 000 €

### Culture et patrimoine :



Rénovation de la verrière en mairie : 82 300 €

Travaux de toiture salle Europa : 15 600 €

Restauration des vitraux de l'église : 41 700 €

Dernier versement achat garage Molin : 43 000 €

### Opérations financières diverses :



Bail emphytéotique, provision pour emprunts, remboursement des emprunts... : 970 000 €

**Le budget d'investissement  
de l'année 2025  
s'élève à 1,6 million d'euros.**

## Les dépenses de fonctionnement

**Le budget de fonctionnement  
de l'année 2025  
s'élève à 3 840 000 euros.**

3,61 %

**CHARGES FINANCIÈRES ET  
EXCEPTIONNELLES** (intérêts, dotation  
d'amortissement...)

6,94%

**AUTRES CHARGES DE  
GESTION COURANTE**

(indemnité, cotisation retraite...)

**CHARGES GÉNÉRALES :**  
26,86%

(eau, énergies, carburants,  
alimentation, fêtes,  
fournitures, cérémonies  
entretien et réparations...)

**PRÉLÈVEMENT AU PROFIT DE LA  
SECTION D'INVESTISSEMENT : 21,85%**

**CHARGES DE PERSONNEL : 40,34%**

(salaires, indemnités, cotisations et assurances...)

*"C'est une réflexion complexe qui est menée par les services et les élus pour maintenir les services proposés jusque-là aux noyellois sans augmenter les impôts locaux (taxes foncières) ou le prix des services sollicités au quotidien par les familles noyelloises." Philippe BOULERT, adjoint en charge des finances, des ressources humaines et de l'urbanisme.*

## La sécurité avant tout !

3 questions à Kid DENEUX, Policier Municipal de Noyelles-les-Vermelles.

**Atout Noyelles :** Avec les beaux jours, les enfants ressortent vélos et trottinettes.

Quels sont les points essentiels à retenir ?

**Kid Deneux :** Trois règles sont fondamentales :

- le casque obligatoire pour tous les moins de 12 ans à vélo,
- le respect du code de la route même en trottinette,
- et la vigilance aux intersections !

Certains équipements ne sont pas des jouets mais de vrais véhicules !

**Atout Noyelles :** Les trottinettes doivent-elles vraiment respecter le code de la route ?

**Kid Deneux :** Absolument ! comme les vélos d'ailleurs. Elles doivent circuler sur les pistes cyclables quand elles existent, sur la chaussée dans les zones à 50 km/h maximum, et elles sont interdites sur les trottoirs sauf pour les moins de 8 ans. Et attention : l'éclairage est obligatoire dès que la visibilité baisse.

**Atout Noyelles :** Quel est votre message aux familles noyelloises ?

**Kid Deneux :** Parents, donnez l'exemple en portant votre casque ! Vérifiez l'état des équipements et accompagnez vos enfants pour leurs premiers trajets. À la demande de Monsieur le Maire, mon rôle est de faire de la prévention, pas de la sanction. Mais, s'il le faut, ou si des comportements dangereux sont constatés, je suis en capacité de sanctionner. N'hésitez pas à me solliciter pour toute question de sécurité routière.



## Nettoyer la nature : une action citoyenne.

L'opération "Nettoyons la nature" a mobilisé de nombreux noyellois au Printemps ! Cette belle participation citoyenne répond à un constat préoccupant : la multiplication des dépôts sauvages sur notre commune.

Aux côtés des élus, les noyellois ont ramassé des débris abandonnés en bordure de route, des encombrants déposés en pleine nature et autres déchets en tous genres.

Nous l'avions annoncé, face à ces incivilités persistantes, la commune s'équipe de caméras mobiles dissuasives. Elles seront déployées sur les sites les plus touchés pour identifier les auteurs de dépôts sauvages et les poursuivre.



### Rappel des sanctions pour dépôts sauvages

- Pour abandon de déchets  
Amende forfaitaire de 135 €
- Pour dépôts sauvages importants :  
Amendes jusqu'à 75 000 €  
et peines de prison,  
Amende administrative jusqu'à 15 000 €

**Ces sanctions se cumulent avec l'obligation de nettoyer les dégâts.**

# Des aménagements pour bien-vivre ensemble.

L'amélioration du cadre de vie nécessite des actions concrètes entreprises par les services municipaux à la demande de la municipalité attentive aux besoins quotidiens des noyellois.

## Accessibilité renforcée avenue de la Paix

Un nouveau passage facilite désormais l'accès au magasin Auchan Supermarché pour les personnes à mobilité réduite depuis l'avenue de la Paix.



## Sécurité routière rue des Champs

La pose de ralentisseurs rue des Champs vient renforcer la sécurité des piétons et des riverains à l'approche de la crèche l'Orée du Jour.

## La résidence St Exupéry retrouve ses couleurs

Suite aux travaux de rénovation de la voirie menés dans la résidence Saint-Exupéry, une nouvelle végétalisation de l'espace public a été mise en place. Nous comptons sur les riverains pour garantir la pérennité de l'embellissement de cette résidence.



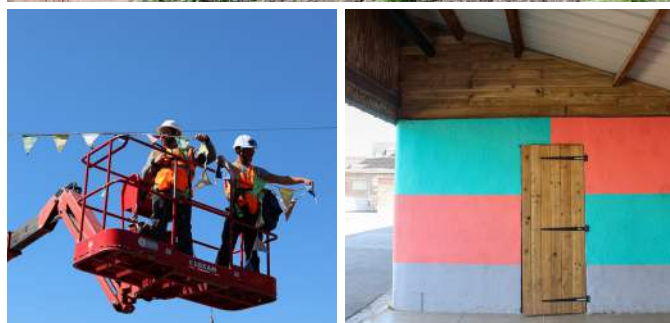
## Noyelles-lès-Vermelles se pare de ses plus beaux atours.

Avec l'arrivée des beaux jours, notre commune se pare de mille couleurs grâce au fleurissement printanier. Massifs, jardinières et espaces verts offrent un spectacle renouvelé qui contribue à la beauté de notre commune grâce au travail des agents des services techniques.



## À l'écoute de nos jeunes citoyens

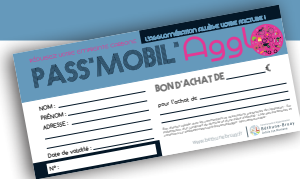
L'école Pierre Baudel fait l'objet d'une attention particulière avec l'étude approfondie des demandes formulées par les délégués de classe concernant l'aménagement de la cour de l'école primaire. Cette démarche participative associe les enfants aux décisions qui les concernent directement et permet de créer un environnement scolaire où ils se sentent bien. Leurs demandes sont à l'étude et certaines pourront être réalisées pour l'année scolaire à venir.



RÉDUISEZ VOTRE EMPREINTE CARBONE

L'AGGLOMÉRATION ALLÈGE VOTRE FACTURE !

# PASS'MOBIL' Agglo

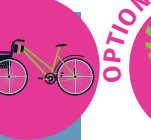


## L'aide à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion

Afin de faciliter l'usage du vélo et d'accélérer le développement des déplacements doux, la Communauté d'agglomération de Béthune- Bruay renouvelle le **PASS'MOBIL' Agglo** !

Cette année encore, l'aide financière sera octroyée, en trois vagues de distribution à partir du 17 mars aux habitants du territoire qui en feront la demande\* pour l'achat de **vélo mécanique, vélo à assistance électrique, (y compris rétrofit – transformation de vélo mécanique en VAE) vélo cargo, vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite (PMR), accessoires de sécurité pour cycliste**. Cette subvention sous forme de **bon d'achat de 30€ à 500€** sera valable chez les commerçants et associations partenaires de l'opération. Pour la 1<sup>ère</sup> session, le pass est valable jusqu'au 4 mai (hors vélo cargo et PMR). Pour la 2<sup>ème</sup> session, le pass est valable jusqu'au 3 août et pour la 3<sup>ème</sup> session, jusqu'au 2 novembre, sous réserve de chèques disponibles.

**AIDE** date de validité limitée  
**EXCEPTIONNELLE**

|          |  |  |  |  |  |  |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|          | VELO CLASSIQUE                                                                    | VELO ELECTRIQUE y compris RETROFIT                                                | VELO CARGO                                                                        | VELO PLIANT                                                                        | VELO PMR                                                                            | MATERIEL DE SECURITE                                                                |
| NEUF     | 70 €                                                                              | 300 €                                                                             | 500 €                                                                             | 200 €                                                                              | 500 €                                                                               | 30 €                                                                                |
| OCCASION |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     | -                                                                                   |

## SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Pour bénéficier du **PASS'MOBIL' Agglo** il faut :

- habiter le territoire de la Communauté d'agglomération
- effectuer son achat en respectant le délai indiqué sur le chèque
- effectuer son achat dans une enseigne partenaire

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, factures électricité, gaz, eau, téléphone ou box internet : ce sont les seuls justificatifs qui seront pris en compte pour la demande) Liste des partenaires de l'opération sur [www.bethunebruay.fr/passmobilagglo](http://www.bethunebruay.fr/passmobilagglo)

## COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Pour obtenir son **PASS'MOBIL' Agglo** il suffit de remplir le formulaire disponible à partir du 17 mars 2025 sur : [demarches.bethunebruay.fr](http://demarches.bethunebruay.fr). Il vous sera demandé :

- le type d'achat envisagé (type de vélo / matériel / occasion ou neuf)
- vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance électricité, gaz ou téléphone)

**Une fois la demande validée par la Communauté d'agglomération, le bon d'achat sera envoyé, par courrier, au domicile du demandeur.**

Toutes les modalités sur le

**PASS'MOBIL' Agglo** disponibles sur

[www.bethunebruay.fr/passmobilagglo](http://www.bethunebruay.fr/passmobilagglo)

Pass'Mobil'Agglo sera attribué en 2025 sous conditions et dans la limite du budget alloué à ce dispositif (150 000€). Veuillez noter qu'une seule subvention est accordée par foyer pour une période de quatre ans. Pour optimiser la distribution des chèques et garantir leur utilisation effective, le dispositif est structuré en trois sessions :

la première débutant le 17 mars, la deuxième le 16 juin et la troisième le 15 septembre, sous réserve de la disponibilité des chèques restants. Si le chèque n'est pas utilisé lors d'une session, il doit impérativement être retourné, soit par voie postale, soit en le déposant à l'accueil de l'hôtel communautaire. Sinon, le titulaire ne pourra plus bénéficier d'un chèque lors des autres sessions pendant une période de quatre ans.

**L'AGGLO**  
100% DURABLE !

Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

# Les jardins potagers : une aventure qui prend racine à Noyelles.

Le 19 avril dernier a eu lieu l'inauguration d'un projet attendu et porté par l'équipe municipale : la mise en service des jardins potagers municipaux.

## Un projet qui suscite l'engouement

Dix parcelles potagères de 50 m<sup>2</sup> chacune ont été prêtées pour une période de trois ans, offrant aux Noyellois tirés au sort suite à leur inscription l'opportunité de cultiver leurs propres légumes dans un cadre collectif et convivial.



## Les clés d'une aventure partagée

Chaque jardinier sélectionné a reçu symboliquement les clés des lieux lors d'une remise officielle, marquant ainsi le début de cette aventure collective. La signature du règlement par tous les participants garantit le bon fonctionnement de cet espace partagé et établit les bases d'une cohabitation harmonieuse entre les différents utilisateurs.



échanges entre jardiniers et la transmission des bonnes pratiques.

## Plus qu'un potager, un lieu de vie



Au-delà de la simple production de légumes, ces jardins potagers communaux ont vocation à devenir un véritable lieu de rencontres et d'échanges. Partage d'expériences, transmission de savoir-faire, moments de convivialité... autant d'occasions qui contribueront à renforcer le lien social au cœur de notre

commune.

Cette initiative s'inscrit parfaitement dans notre démarche de développement durable et de proximité avec les habitants.

*"Belle récolte à tous nos jardiniers en herbe !  
Nous nous réjouissons de voir pousser  
cette belle aventure collective !"*

*Jean-Pierre COMPAGNON, adjoint en  
charge des travaux, du cadre de vie et de  
l'environnement.*

# Des fresques hautes en couleurs à l'école Pierre Baudel.

L'école Pierre Baudel a vibré au rythme de la création pendant deux mois ! De la petite section de maternelle au CM2, tous les élèves de l'établissement ont participé à un projet artistique d'envergure.

Tout a commencé par l'imagination débordante de nos jeunes Noyellois. Chaque enfant a d'abord créé son propre "pépère", des personnages colorés nés de leur créativité. Ces drôles de créatures ont ensuite pris vie sous les pinceaux experts de l'artiste Le Kiwano, qui a su magnifier les idées des enfants pour les transformer en une fresque collective époustouflante.

Ce projet à l'initiative de la municipalité et soutenu par l'Association des Parents d'Élèves et la MJC de Noyelles-les-Vermelles, a été bien plus qu'une simple activité créative. Pendant ces deux mois, les élèves ont travaillé ensemble autour d'un objectif commun.

Désormais, impossible de passer dans les cours de l'école Pierre Baudel sans s'arrêter pour admirer ces œuvres collectives qui égayent les cours de récréation. Ces fresques rappellent chaque jour que l'art est accessible à tous et que la créativité n'a pas d'âge.

Un grand bravo à tous les élèves de l'école Pierre Baudel, à leurs enseignantes, à l'artiste Le Kiwano, ainsi qu'à tous les partenaires et accompagnateurs qui ont rendu possible ce magnifique projet !



*"Voir tous les enfants collaborer, des plus petits aux plus grands, partager leurs idées de création et s'entraider, c'est exactement l'esprit que nous voulions insuffler à ce projet.*

*Nous sommes très fiers du résultat qui embellit les cours d'école."*

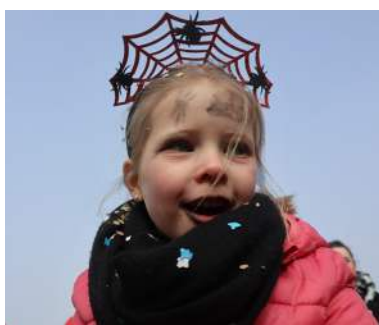
*Marie-France BOCQUET, adjointe en charge de l'enseignement, de la jeunesse et de la petite enfance.*

# Le carnaval a mis Noyelles en fête !

Début mars, la commune a vibré au rythme du carnaval avec des festivités qui ont rassemblé toutes les générations.



À la crèche l'Orée du jour, petits et grands ont célébré le carnaval dans la joie avant de rendre visite aux résidents de l'EHPAD les Héliantines, créant de précieux moments d'échanges intergénérationnels.



Les enfants des classes de maternelle et CP de l'école Pierre Baudel ont également illuminé les rues lors de leur défilé matinal, sous un beau soleil et une pluie de confettis. Cette belle parade, rendue possible grâce à la mobilisation des enseignantes, des parents d'élèves, des parents accompagnateurs, des élus et des services municipaux, a offert un spectacle coloré et joyeux.



L'après-midi, la salle Europa accueillait l'APE les Parents de Noyelles pour un goûter festif autour des crêpes, prolongeant ces moments de fêtes.

Ces célébrations témoignent de la vitalité de notre commune et de l'importance des liens sociaux qui unissent toutes les générations noyelloises.



# "Encore, Jouer à l'infini" : une semaine magique à la crèche l'Orée du jour.

Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, la crèche l'Orée du jour a ouvert grand ses portes aux familles sous le thème "Encore, Jouer à l'infini".

Tout au long de la semaine du 17 au 21 mars, l'équipe de la crèche a proposé un programme d'activités variées et ludiques : séances de peinture créative, ateliers cuisine gourmands, parcours moteur et sensoriel, sessions de baby gym énergiques, et même confection de boules de graines pour nos amis les oiseaux.

Chaque jour apportait son lot de découvertes et de rires partagés.

Le soleil était également au rendez-vous, permettant aux petits explorateurs de profiter pleinement des espaces extérieurs et de multiplier les jeux en plein air.

Cette semaine exceptionnelle a renforcé les liens entre les familles et les équipes de la crèche, illustrant parfaitement l'esprit de partage qui anime l'Orée du Jour.

Cette initiative a rencontré un franc succès auprès des enfants comme des parents !



# Pâques : une fête chocolatée pour

Cette année encore, la municipalité a maintenu la tradition en organisant une série d'événements festifs pour petits et grands à l'occasion de Pâques. Monsieur Lapin et Madame Poule, fidèles ambassadeurs de cette fête, ont sillonné la commune accompagnés des élus pour apporter joie et gourmandises à tous les enfants.

## Toujours du succès pour la chasse aux œufs

Le City Parc et le Parc de l'Europe se sont transformés en terrains d'aventure pour la chasse aux œufs. Pas moins de 70 kilos de chocolats ont été soigneusement dissimulés par nos deux mascottes préférées ! Les rires et les cris de joie des enfants ont résonné dans les parcs. Comme l'année dernière, de faux œufs ont été astucieusement cachés, offrant aux petits chercheurs la possibilité de remporter des cadeaux supplémentaires.

## Les cloches n'oublient personne !

Avant de rendre visite aux enfants de l'école Pierre Baudel, où Monsieur Lapin et Madame Poule, escortés des élus, ont fait le bonheur des élèves en distribuant des chocolats, les mascottes avaient rendu visite aux tout-petits de la crèche municipale.

Les 41 enfants non scolarisés dans notre commune ont également été conviés à recevoir leur chocolat en mairie. Cette attention particulière garantit que chaque famille noyelloise soit traitée à égalité.



tous les enfants de la commune.





## Beaucoup de plaisir aux accueils de loisirs.

C'est chaque fois un bonheur pour la municipalité d'accompagner les enfants lors de leurs sorties pendant les vacances scolaires.

Les élus ont à cœur, avec l'équipe d'animation, de proposer un accueil de loisirs de qualité durant lequel les enfants s'épanouissent à travers des activités diverses et variées.



## Menu spécial : la cantine à l'heure américaine.

Pour le plaisir des écoliers, des repas thématiques sont demandés par la municipalité à la société API Restauration, prestataire pour les repas du restaurant scolaire.

Les enfants ont savouré un repas à l'américaine : hamburgers, frites, donuts et pop-corn, accompagnés d'une animation musicale. Ce repas spécial a ravi les jeunes convives lors d'un moment gourmand qui change du quotidien.



## La soirée du jeu : un succès convivial.

L'édition du mois d'avril a rassemblé petits et grands autour de moments ludiques partagés à la salle Emilienne Moreau.

La soirée du jeu s'est déroulée dans une excellente ambiance ! Les participants ont enchaîné les parties dans la bonne humeur, privilégiant le plaisir à la compétition. Le dernier événement a innové en proposant l'équivalent des quizz TV aux côtés des traditionnels jeux de société.



# Première Color Run : un arc-en-ciel de réussite

Malgré les caprices météorologiques, 180 participants ont coloré les rues de Noyelles-les-Vermelles pour cette première édition haute en couleur le 20 avril.

La pluie n'a pas découragé les coureurs !  
La première Color Run a rassemblé près de 180 participants pour un parcours de 5 kilomètres ponctué de 4 points de jets de couleur.

Cette course festive, où l'objectif n'est pas la performance mais le plaisir partagé, a transformé les abords du complexe sportif en véritable toile d'artiste.

Merci aux nombreux acteurs locaux mobilisés aux côtés de la municipalité pour faire de cet événement une réussite : la CABBALR pour le prêt de l'arche gonflable, l'Harmonie La Lyre Noyelloise pour l'animation musicale,

les bénévoles des associations noyelloises pour l'aide à l'encadrement et l'animation des points de jet de couleur, Grégory notre éducateur sportif, et le Comité des fêtes pour la buvette !

Chaque participant a reçu un t-shirt et une paire de lunettes pour se protéger les yeux durant la course. À l'arrivée, bonne surprise : frites et boissons étaient offertes aux participants par la municipalité.

Une belle réussite collective qui confirme l'engouement pour ce type d'événement original et convivial !





## Le club des aînés en fête !

Entre tradition florale et célébration d'anniversaire, le club des aînés a vécu des moments forts soutenus par la municipalité.

Fidèles à la tradition, les élus se sont rendus au club des aînés pour offrir des fleurs aux grands-mères à l'occasion de leur fête. Cette délicate attention a ravi toutes les participantes.

Le club a également célébré ses 50 ans d'existence autour d'un repas couscous dans une ambiance chaleureuse le 8 mai. La municipalité

a marqué cet anniversaire exceptionnel en offrant le gâteau aux participants.

**Le club des aînés accueille chaque jeudi après-midi à la Salle Moreau, rue Thorel, tous ceux qui souhaitent partager ces moments conviviaux autour d'activités de loisirs.**



## Dictée Noyelloise : un succès intergénérationnel

Entre participation citoyenne et excellence scolaire, cette édition a brillamment mêlé plaisir d'apprendre et convivialité.

La dictée "Souvenirs d'enfance à Noyelles" de Pierre Iozzelli a rassemblé 35 participants dans une ambiance détendue. Les élèves de CM2 avaient ouvert le bal en avant-première, permettant une belle émulation intergénérationnelle.

Lors de la correction scolaire, M. le maire et les élus ont félicité l'implication des jeunes.

Dans les classes, Lucas et Emrys se distinguent avec seulement 2 erreurs sur 125 mots !

Tous les participants ont reçu un cadeau offert par la municipalité et la bibliothèque a offert des livres à la classe. Un grand merci aux bénévoles de la bibliothèque municipale et à M. Iozzelli pour cette initiative enrichissante.



# Accueil chaleureux pour les nouveaux Noyellois

Tradition écologique et convivialité ont marqué cette troisième édition de la cérémonie d'accueil organisée rue Mutterlotte.

Des arbres et arbustes fruitiers ont été plantés en l'honneur des 10 nouveaux-noyellois de 2024, poursuivant une récente tradition. Framboisiers, groseilliers, myrtilliers, abricotiers, pommiers, pruniers et chèvrefeuilles ont trouvé place dans l'espace vert de la rue Mutterlotte.

Chaque enfant a reçu un cadeau offert par la municipalité.

Quinze nouvelles familles ont également été accueillies. Les services communaux et le dynamisme associatif local ont été présentés par M. le Maire lors de la cérémonie.

Cette rencontre s'est achevée par la visite de la mairie et un moment convivial autour du verre de l'amitié.



## Élections municipales de mars 2026 : inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Comment s'inscrire ?

En ligne : Utilisez le service public gratuit sur [service-public.fr](http://service-public.fr) pour demander votre inscription.

En mairie : Rendez-vous directement à la

mairie avec un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire cerfa n° 12669 (disponible en mairie).

**Attention nouveaux majeurs :** Si vous avez effectué vos démarches de recensement citoyen à 16 ans et que vous n'avez pas déménagé, vous êtes normalement inscrit automatiquement.

Vous avez jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant le 1<sup>er</sup> tour pour demander votre inscription, soit environ 6 semaines avant l'élection.

## Devoir de mémoire et célébrations

Trois dates importantes ont marqué ces dernières semaines, entre devoir de mémoire et reconnaissance du travail.

La Journée du souvenir de la déportation a rendu hommage aux victimes des camps nazis. Gerbes et recueillement ont marqué cette cérémonie devant la stèle du train de Loos, rappelant que seules 284 personnes sur 872 déportés sont revenues.

Le 1<sup>er</sup> mai a célébré les travailleurs avec un défilé dans les rues et la remise de six médailles du travail par Monsieur le Maire, suivie du traditionnel banquet de l'association des médaillés.

Le 8 mai, 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre, a honoré nos héros locaux : Alfred Bernus, Léon Dufossé et Louis Leclerc, tombés le 15 août 1944.

Merci à l'Harmonie La Lyre Noyelloise, aux sapeurs-pompiers, aux porte-drapeaux et aux noyelloises et noyellois pour leur présence fidèle lors de ces commémorations.



## Le cyclisme à l'honneur dans nos rues.

Les 4 Jours de Dunkerque ont animé nos rues le 13 mai !

Merci au public, à M. Dubois, adjoint aux sports et aux signaleurs pour cette belle réussite.

Prochaine étape : le Tour de France passera à Cambrin le lundi 7 juillet 2025.



## Anaïs Boé représente fièrement Noyelles.

Cette jeune noyelloise a brillé lors de l'élection de Miss Vermelles 2025, soutenue par une délégation municipale.

Samedi 10 mai au COSEC de Vermelles, Anaïs Boé a dignement représenté notre commune lors de cette soirée festive organisée par l'OMFCV. Parmi 12 candidates, notre Noyelloise a séduit par son élégance et sa personnalité dans une ambiance chaleureuse. Félicitations à Léa Demol, nouvelle Miss Vermelles 2025, et bravo à toutes les participantes !

Nous sommes fiers d'Anaïs qui a porté haut les couleurs de Noyelles-les-Vermelles.



## Fête des voisins : le vivre ensemble à l'honneur.

Une soirée qui illustre parfaitement l'esprit de solidarité et de proximité qui anime notre commune.

Dans plusieurs quartiers de Noyelles, la fête des voisins a créé de beaux moments de partage et d'échanges.

Ces rassemblements spontanés témoignent de la richesse du lien social noyellois et de cet esprit de proximité qui nous caractérise.

Les élus, heureux de répondre aux invitations des habitants, ont partagé ces instants conviviaux qui renforcent notre vivre ensemble.

Ces initiatives citoyennes rappellent combien notre commune cultive naturellement la solidarité de quartier. Il fait bon vivre à Noyelles !



## Voyage au village Saint Joseph à Guines.

Le 4 mai dernier, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont organisé un voyage, ouvert à tous, au village Saint Joseph de Guines.

La départ a eu lieu à 8h30 dans la joie et la bonne humeur. Arrivé au village, tout le monde a pu visiter selon ses envies, au gré des allées et redécouvrir échoppes et boutiques de ce charmant village de nos parents.

Il y en a eu pour tout le monde.

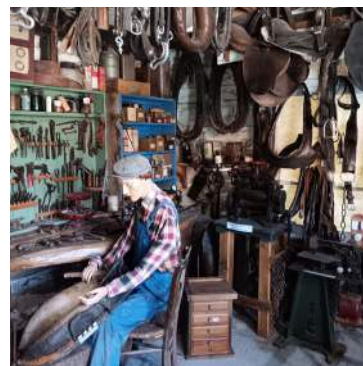
Un repas convivial a été servi où tout le monde

a pu échanger son point de vue sur les visites effectuées.

L'après-midi fut consacrée au reste de la visite. Nous étions de retour à 18h à Noyelles.

Le voyage fut apprécié par tout le monde.

*Marie-Paule*



## Grand ménage de printemps à la bibliothèque.

Les bénévoles de la Bibliothèque ont organisé une première vente annuelle !

Une belle occasion de chiner des livres à petits prix. Ce succès permettra l'achat de nouvelles collections. Merci aux bénévoles !



### Nouveau règlement de la bibliothèque municipale

Mis en application depuis le mois de mars, le nouveau règlement de la bibliothèque municipale renforce les conditions de prêts :

- Accessible à tous les habitants, la bibliothèque offre un accès libre et gratuit pour la consultation sur place.
- Pour le prêt à domicile, une inscription annuelle de 2€ est requise, permettant d'emprunter jusqu'à 5 documents simultanément pour une durée maximale de 3 semaines.
- Le respect des délais est essentiel : tout retard non justifié entraîne une pénalité de 5€ par ouvrage et par semaine, gérée automatiquement par le système informatique de la bibliothèque.

## Nouveau partenariat : la commune adhère à l'URACEN

Noyelles-les-Vermelles rejoint l'Union Régionale d'Associations Culturelles et Éducatives des Hauts-de-France pour mieux accompagner les associations locales. Une dizaine de responsables associatifs ont participé à une réunion

d'information en mairie avec Thomas Desmettre, directeur de l'URACEN, pour découvrir leurs droits et devoirs.

Ce partenariat offre un soutien quotidien aux bénévoles noyellois. N'hésitez pas à les solliciter.



## Soirée "Quizz Team" avec la MJC

Le 7 février dernier, la MJC a proposé une soirée ludique et conviviale qui a rassemblé de nombreuses équipes de 4 joueurs autour du trophée "Quizz Team".

Au programme de cette belle soirée : culture générale, tests de logique et blind test musical, le tout dans une ambiance chaleureuse.

Cette initiative illustre parfaitement l'engagement de nos bénévoles associatifs qui multiplient les idées originales pour enrichir notre vie locale.

Félicitations aux participants et un grand bravo aux organisateurs !



## Une kermesse de la bière réussie.

Le Comité des fêtes a organisé une magnifique kermesse de la bière dans une atmosphère conviviale et festive.

L'orchestre Die Tiroler Perlen a assuré une animation de qualité qui a ravi les participants.

Cette belle soirée a également bénéficié de la présence d'élus de Mazingarbe et Douvrin, témoignant des liens fraternels entre nos communes.

Un grand bravo aux bénévoles du Comité des fêtes pour leur engagement et leur organisation sans faille !



## Les loisirs créatifs ont la côte !

Les membres de l'association détente et créativité organisent régulièrement des rendez-vous pour faire découvrir leurs produits faits mains vendus à prix attractifs.

Après le salon créatif en mars où se sont retrouvés de nombreux créateurs locaux, les membres de l'association ont présenté leurs travaux lors de leur traditionnelle porte-ouverte en salle Europa.



# L'AS Noyelles-les-Vermelles : passation de relais dans une association dynamique.

Après 43 années de dévouement passionné, Marc Dufour a quitté la présidence de l'AS Noyelles-les-Vermelles. M. le Maire, le conseil municipal et les membres du club ont célébré son engagement exceptionnel auprès des jeunes footballeurs. Christophe Thoilliez reprend désormais la présidence, accompagné d'une équipe engagée (Vice-président : BELICKI Frédéric, Trésorier : BOURDREZ Thierry, Trésorier adjoint :

HU Jonathan, Secrétaire Général : PHILIPPE Loïc).

L'association maintient sa vitalité : en avril dernier, elle organisait un concours de pétanque convivial qui a rassemblé 34 équipes sous un beau soleil printanier.

Encore merci Marc, et bonne continuation à la nouvelle équipe !



# Journée pêche de l'Association des médaillés du travail.

Les élus ont rendu visite à l'Association des médaillés du travail lors de leur journée pêche annuelle. Une excellente journée conviviale qui a ravi les participants !





## Premier ciné-concert réussi pour l'Harmonie La Lyre Noyelloise.

La nouvelle association "Harmonie La Lyre Noyelloise" a donné son premier concert à la salle Europa devant un public nombreux et enthousiaste. Ce ciné-concert original proposait des musiques de films cultes comme L'Agence tout risque, Magnum et MacGyver, réveillant de beaux souvenirs de jeunesse chez les spectateurs.

L'énergie du public et les applaudissements nourris ont récompensé le travail des musiciens. Un bel accueil pour cette nouvelle association qui promet de belles aventures musicales.

Bravo aux artistes !

## Portes ouvertes "Pour toi... un espoir"

L'association "Pour toi... un espoir" a présenté ses créations fait-main à la salle Europa : vêtements enfants, bijoux, accessoires bébés. Les élus sont allés leur rendre visite pour encourager cette belle initiative solidaire.



# L'engagement exceptionnel de Célya, 10 ans, au service de la solidarité.

Une belle histoire de solidarité s'est écrite grâce à Célya, jeune Noyelloise de 10 ans, qui a organisé une Master Class de Zumba au profit de l'Association Captain Louis.

Touchée par la situation de Louis lors d'une sensibilisation au polyhandicap à l'école, Célya a souhaité agir concrètement.

Accompagnée par sa famille et sa professeure de Zumba Céline, également occasionnellement infirmière de Louis, elle

a mené un projet remarquable : du porte-à-porte dans la commune pour collecter des dons, puis l'organisation de cet événement sportif et solidaire.

Résultat : 400€ récoltés grâce à sa détermination !

M. le Maire et les noyellois ont soutenu cette initiative exceptionnelle qui témoigne de la belle humanité de cette enfant au grand cœur et de la solidarité dont savent faire preuve les noyellois.



L'Association Captain Louis est une association Béthunoise qui vient en aide à Louis, porteur de polyhandicap : achat de matériel médicalisé, aménagements, maintien à domicile... Une partie de la famille de Louis vit dans notre commune.

Plus d'informations sur leur page Facebook : Association Captain Louis.

Les parents de Louis ont créé une nouvelle association "La Fabrique des Possibles" qui

vient en aide aux personnes en situation de polyhandicap et à leurs familles aidantes.

La mission de sensibilisation menée initialement par Captain Louis est ainsi portée par "La Fabrique des Possibles".

Cette association est intervenue à l'école primaire au sein de la classe de CE2/CM1 de Madame Guillemant.

Les enfants ont été très à l'écoute.

# Memento Booth, la start-up qui séduit.

C'est l'histoire de jeunes noyellois, qui, en 2024 ont décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Ambitieux, créatifs et dans l'air du temps, ils sont aujourd'hui à la tête de **Memento Booth**, une entreprise spécialisée dans la mise à disposition de bornes photos connectées, en bois, créées pour de l'événementiel, dans un premier temps...

Romain Martin, 23 ans et Gauthier Bouchindomme 22 ans ont tous les deux grandi dans notre village et poursuivent leurs études conjointement à cette activité.

Ils ont souhaité il y a plus d'un an, créer cette start-up et s'appuyer sur des partenaires locaux pour la fabrication de leurs bornes photos ; d'ailleurs précisons que le bois des bornes est découpé à Noeux-les-mines, les pieds métalliques réalisés à Béthune, l'assemblage se fait également dans la région.

En une année, c'est 10 bornes photos qui ont vu le jour et qui sont régulièrement sollicitées.

« On a 8 bornes installées actuellement dans des bars de la métropole lilloise..., on en garde 2 pour de la location événementielle » nous lance Romain.

Gauthier précise :

« Ce qui nous motive, c'est de voir les gens repartir avec plus qu'une simple photo : un souvenir tangible, un sourire et souvent un bon moment partagé entre amis. »

Leur positionnement : « capturer l'instant de manière originale ».

Toujours dans le souci d'innovation et forts de la réussite de cette première expérience, les deux jeunes hommes souhaitent d'ores et déjà lancer un nouveau produit : la cabine photo extérieure.



« L'idée serait d'installer de manière permanente des cabines photos en extérieur. Notamment autour des stades, au sein d'événements publics ou encore près de lieux de vie étudiante... »

Pour ce projet, Romain et Gauthier lancent leur campagne de financement participative...

N'hésitez pas à suivre la suite de leurs projets et à vous abonner aux pages de leurs réseaux sociaux.

Pour finir, Romain a souhaité faire passer un message :

« Je tenais à remercier M. le maire ainsi que son équipe municipale pour

le soutien dès le départ dans notre projet qui nous a été précieux, notamment pour trouver les financements auprès de certains organismes ».

Facebook et Instagram : @mementobooth

Pour soutenir le projet et découvrir les contreparties proposées :  
<https://fr.ulule.com/mementobooth-la-cabine-photo-de-demain/>

Frédéric DUVAL et Etienne IOZZELLI

# V-beauty, le souci de la beauté.

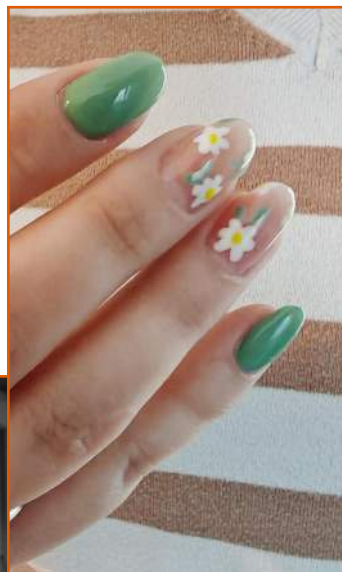
Victoria Bouchendhomme est noyelloise depuis quelques années mais elle l'est de cœur depuis toujours car son grand-père André Leroux était une figure bien connue de notre commune.

Victoria a lancé en octobre 2024 son activité de soins esthétiques à son domicile, résidence de la chapelle.

Bien que titulaire de plusieurs niveaux de qualifications dans le domaine de la coiffure et ancienne salariée d'un salon de coiffure, elle s'est récemment diversifiée en prenant part à des formations de prothésiste ongulaire, de micro-shading (maquillage semi-permanent du sourcil), ou encore de candy lips (technique de maquillage semi-permanent des lèvres)

Alors que la majorité de sa clientèle l'est toujours pour la coiffure, elle reçoit désormais de plus en plus de clientes souhaitant une prestation nouvelle, comme la pose de capsules ongulaires ou encore un maquillage semi permanent.

Il est possible de contacter Victoria ou encore de découvrir l'ensemble de ses prestations sur **ses réseaux sociaux : vbeauty.62**



**N'hésitez pas à la contacter également au : 06 27 94 21 40.**

Généralement, Victoria reçoit du lundi au samedi en journée.

Souhaitons une belle réussite à cette nouvelle micro-entreprise noyelloise.



« J'ai hâte de rencontrer de nouvelles clientes, qu'elles n'hésitent pas à me contacter et on échangera ensemble sur leurs envies ! » nous précise-t-elle.



Frédéric DUVAL et Etienne IOZZELLI



## **#Pépites62 appel à candidatures**

Tu as entre 12 et 25 ans ?

Tu as porté, de façon individuelle ou collective (maximum 6 jeunes) une action à destination du plus grand nombre **en 2024** ?

Le Département du Pas-de-Calais souhaite valoriser l'engagement des jeunes du département avec le dispositif PEPITES62 !

**100€ en carte cadeaux pour chaque lauréat !**

Pour être éligibles, les actions ou les projets devront :

- être à l'initiative directe d'un jeune ou portés par un collectif jeunes,
- avoir une thématique qui porte sur les sujets suivants : intergénérationnel, soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, engagement associatif, lutte contre

les discriminations, économie sociale et solidaire, les valeurs de l'éducation populaire,

- s'être déroulés dans le Pas-de-Calais et avoir un intérêt pour le territoire et ses habitants,
- avoir eu lieu durant l'année 2024.

**Pour avoir plus d'infos et pour candidater, rendez-vous sur [jeunesdu62.fr](http://jeunesdu62.fr), rubrique #PEPITES62 avant le 30 juillet 2025.**

## **EXPRESSIONS POLITIQUES :**

**Expression politique de la liste « Noyelles 2020, avec vous et pour vous ».**

Le budget de notre commune a été adopté à l'unanimité sans augmentation de la part communale des impôts locaux. 80 % de nos engagements du début de mandat ont été respectés dans une conjoncture particulière avec le Covid-19, l'inflation ou encore la guerre en Ukraine qui n'ont en aucun cas amputer notre volonté de bien-faire !

Dès le mois de septembre, nous allons entrer dans une période de réserve électorale de 6 mois liée aux élections municipales de mars 2026.

Nous restons toujours à votre écoute.

Bonnes vacances à tous.

**Expression politique de la liste « Notre priorité c'est vous ».**

Vos élus ont participé aux commissions et à la réunion du Conseil Municipal pour l'établissement du budget de la commune pour l'année 2025.

Nous continuerons ainsi à oeuvrer de façon constructive en faisant entendre nos différences quand elles existent.

Nous espérons que vous passez de bonnes vacances et restons à votre service en attendant la rentrée scolaire.



## MAIRIE

Avenue de Paris  
62980 Noyelles-les-Vermelles  
Tél. : 03 21 61 38 38  
Fax. : 03 21 61 38 39  
www.noyelleslesvermelles.fr  
mairie@noyelleslesvermelles.fr  
Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h

### Direction générale

M<sup>me</sup> HANNOT Anne-Sophie  
Tél : 03 21 61 38 38

### Police municipale

M. DENEUX Kid  
03 21 61 38 43

### Numéro incivilité et solidarité

06 02 57 50 63  
En dehors des heures d'ouverture de la mairie.

### Services Techniques

M. BOS Jean-François  
Tél. : 03 21 61 38 40

### Multi-accueil "L'Orée du Jour"

M<sup>me</sup> DELVA Sandrine - Rue des Champs  
Tél. : 03 21 26 64 30

### Garderie périscolaire et accueils de loisirs "Au rendez-vous des mômes"

M. BOULAS Gilles  
Rue F. Thorel de 17h à 19h  
Tél. : 03 21 25 77 38

### Bibliothèque

Maison des Associations (étage)  
• Mercredi et vendredi de 15h à 17h  
• Samedi de 10h à 12h

### CCAS

En mairie, RDV au 03 21 61 38 38

### Agence Postale Communale

En mairie, lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h

### Permanence des élus sur RDV à prendre au 03 21 61 38 38

Bruno TRACHÉ, Maire  
sur rendez-vous

### Philippe BOULERT

1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances, des  
ressources humaines et de l'urbanisme  
le vendredi de 17h à 19h sur rendez-vous

### Marie-France BOCQUET

2<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'enseignement,  
de la jeunesse et de la petite enfance  
le mercredi de 14h à 15h et le samedi  
matin sur rendez-vous

### Dominique DUBOIS

3<sup>ème</sup> adjoint en charge du sport et des  
relations avec les associations  
reçoit sur rendez-vous

### Émilie LEFEBVRE

4<sup>ème</sup> adjointe en charge des festivités, des  
cérémonies et de la culture  
les mardis et mercredis de 18h à 19h  
sur rendez-vous

### Jean-Pierre COMPAGNON

5<sup>ème</sup> adjoint en charge des travaux,  
du cadre de vie et de l'environnement  
le jeudi sur rendez-vous

### Mikaël DUBOIS

Conseiller délégué en charge de la  
sécurité et de la tranquillité publique  
le lundi de 18h à 19h sur RDV

### Frédéric DUVAL

Conseiller délégué en charge de la  
communication et du numérique  
reçoit sur rendez-vous après 18h

## État Civil de mars à mai 2025

### Naissances

GRENIER Lou le 4 mars  
BENOIT Martin le 22 mars  
ROUSSEL OPILA Hermès le 12 avril

### Mariages

AUBRY Michel et HURET Bernadette  
le 24 mai 2025  
DUPONT Christopher et BAVIERE Sophie  
le 31 mai 2025  
MICHAUX Quentin et GAILLIEZ Marine  
le 31 mai 2025  
LEFEBVRE Tom et LEMAIRE Marion  
le 7 juin 2025

### Décès

FÉNART Suzanne (veuve Dupuis) le 11 mars  
HERMAND Julien le 18 mars  
MARCHE Kevin le 23 mars  
MARTIN Fabienne (veuve OPILA) le 4 mai  
ETIENNE Jeanine (veuve Denis) le 6 mai  
MANNESSIER Zulma (veuve Doupeux) le 7 mai  
CALLAUX Gilbert le 6 juin



LA PATTE DE MEL

*Salon de toilettage*

SUR RDV DU LUNDI AU SAMEDI  
EN SALON OU À DOMICILE

 06.59.21.13.01

Et.cetera

*Évènementiel & Communication*

Anaïs BOCQUET

273, Avenue de la Paix  
62980 NOYELLES LES VERMELLES

06.18.45.34.62  
[anais@etcetera-communication.com](mailto:anais@etcetera-communication.com)  
[www.etcetera-communication.com](http://www.etcetera-communication.com)

COMMUNICATION

CONCEPTION GRAPHIQUE

RÉSEAUX SOCIAUX

ÉVÈNEMENTIEL

*à destination  
des professionnels*